



Nouvelles du GREAT

10 points pour une politique des addictions cohérente et efficace

La charte du GREAT ainsi que la déclaration commune avec le Fachverband Sucht remplissent bien une fonction de rassemblement du réseau professionnel autour des idées et des valeurs qui nous unissent.

Ce type de document reste cependant relativement hermétique pour les non-spécialistes, et notamment le monde politique. Le comité a donc pris la décision de rédiger un document synthétique en dix points, à l'intention de la société en général, qui pose les exigences des professionnels en matière de traitement des addictions. Ce document doit permettre d'améliorer le lobbying du GREAT, en simplifiant et systématisant ses revendications dans des énoncés clairs et facilement compréhensibles. Un projet de document circule actuellement et devrait très prochainement être adopté dans sa version finale.

Recentrage des identités du GREAT et disparition du « label » ARIA

L'Assemblée générale du 18 mai 2006 a avalisé la proposition du comité de supprimer le label ARIA et d'inclure les prestations qu'il offrait sous le seul nom du GREAT. Nous allons donc continuer à être très actifs dans le champ de la formation, mais sous le nom propre du GREAT, et non plus d'ARIA. Cela facilitera la compréhension en soulignant bien l'identité du centre de formation, issu de l'association des professionnels des addictions.

Le GREAT reconnu établissement d'affectation pour le service civil

Le GREAT a reçu son accréditation d'établissement d'affectation pour le service civil. Ce nouveau statut nous permet d'engager pour des périodes allant de 1 à 10 mois des auxiliaires pour épauler le travail du secrétariat. Plusieurs candidats se sont déjà spontanément annoncés et un premier candidat va nous rejoindre pour les deux derniers mois de l'année. Cette solution permet de disposer de personnes formées pour des courtes périodes, ce qui permet de la souplesse dans l'organisation du temps de travail.

Politique nationale

Imposition de la bière : le Conseil national sensible aux arguments de la prévention

Le 21 juin 2006, le Conseil national s'est prononcé sur l'imposition de la bière. Il a rejeté sans surprise les trois propositions que nous avions faites avec le Fachverband Sucht et l'ISPA. Par contre, il a accepté d'introduire une disposition générale dans le premier article sur la protection de la jeunesse et la santé publique. La nouvelle législation reconnaît ainsi que la bière n'est pas un produit anodin et que l'Etat doit se préoccuper de ses dimensions socio-sanitaires. Le projet va donc repasser cet automne au Conseil des Etats, qui devrait confirmer le vote.

Malgré le fait que cette disposition ne soit pas contraignante, nous considérons cette avancée comme une victoire. En effet, les pressions de certains partis et de l'industrie brassicole se sont heurtées aux arguments de la prévention, qui ont

permis d'améliorer le projet du Conseil Fédéral. A cet égard, il est réjouissant de parcourir les débats de plus de 3 heures qui ont eu lieu. Notre discours sur l'alcool semble de plus en plus pris au sérieux par les parlementaires et de nombreux engagements ont été pris pour soutenir le futur programme national alcool.

Nous tenons ici à remercier toutes les personnes et institutions qui, en lien avec le GREAT, se sont engagées dans leur canton auprès de leurs parlementaires pour les sensibiliser à cet objet. La répartition des rôles, avec un GREAT en arrière-plan qui fournit du matériel de base (argumentaire, lettre type, cartes postales et médias) et des professionnels qui montent au créneau, nous semble avoir bien fonctionné. Nous vous encourageons tous à nous transmettre les remarques ou suggestions qui pourraient améliorer ce mode de fonctionnement.

Le débat au CN sur la révision partielle de la Lstup repoussé en décembre

Les délais de l'administration fédérale font que l'objet de la Lstup ne sera pas discuté durant la session d'automne, comme annoncé précédemment. Bien que la décision ne soit pas encore officialisée, les services du Parlement planifient le report de cet objet à la session d'hiver. Ceci laisse un délai supplémentaire pour convaincre nos élus du bien-fondé de cette révision.

Motion Wasserfallen rejetée

Le 17 juin 2006, le Conseil national a rejeté une motion déposée en 2004 par Kurt Wasserfallen. Celle-ci demandait un durcissement de la politique en matière de drogues illégales et posait de nouvelles exigences difficiles à mettre en œuvre. Elle comportait notamment des dispositions très précises sur le cannabis. Cette motion a fort heureusement été rejetée.

Cependant, le score fut relativement serré, ce qui doit nous interpeller à quelques mois de la votation sur la révision partielle de la Lstup (80 pour, 90 contre). La majorité sur la politique des quatre piliers reste mince et la campagne risque de faire pencher la balance du mauvais côté. Notons aussi qu'un des principaux arguments pour le rejet de la motion Wasserfallen fut l'existence d'un projet plus travaillé en commission de la sécurité sociale et de la santé (révision de la Lstup).

Lancement du site : www.construire-sur-les-succes.ch

La campagne de lobbying pour la Lstup se dote d'un nouveau site web, dont la version française sera disponible d'ici fin juillet à l'adresse <http://www.construire-sur-les-succes.ch>. Il rassemble les principaux arguments utilisés pour convaincre les parlementaires de soutenir la révision partielle.

Ce site est sous la gestion de la CPD (NAS), qui est la coordination suisse des organisations suisses actives dans les dépendances. Nous vous rappelons que la CPD, dans laquelle le GREAT est très actif, coordonne également la campagne de lobbying de la révision partielle. C'est conjointement que nous avons notamment réalisé les feuillets informatifs sur la Lstup, à télécharger sur le site du GREAT.

Les caisses maladie font machine arrière sur les rabais accordés à l'ASME

Face à la pression de nombreux lobbies, les caisses maladie qui avaient accordé des rabais aux personnes renonçant à un traitement de substitution (ainsi qu'à l'IVG) ont finalement fait machine arrière et ont retiré cette mesure.

5^{ème} révision de la LAI

Comme il fallait s'y attendre, la 5^{ème} révision de la LAI a été acceptée par le

Conseil des Etats, qui confirme donc la décision du Conseil national. Devant les déficits abyssaux de l'AI, les deux conseils ont entériné une révision sans se préoccuper des graves conséquences que peut avoir ce nouveau cadre.

L'accent est mis sur la détection précoce et la réduction du nombre de rentes. Si certains aspects peuvent effectivement aller dans la bonne direction, la révision reste très préoccupante et nous devons suivre très attentivement son implication dans la pratique. Le cadre se resserre considérablement et l'octroi de prestations AI est fortement lié au respect par les personnes concernées de directives qui visent à « prouver » leur « volonté de réintégration » au marché du travail.

Perequation-financiere.ch

Nous invitons toutes les personnes intéressées par la mise en œuvre de la RPT à visiter le site internet : <http://www.perequation-financiere.ch>. Sous l'égide de la communauté d'intérêt pour la mise en œuvre de la RPT (DOK, INSOS, CURAVIVA et Integras), il donne les principales informations pour un regroupement des intérêts des institutions concernées par la RPT au niveau cantonal. Le champ des dépendances se doit d'y être associé.

Plates-formes

Présentation de la charte de prévention au Congrès francophone sur les assuétudes à Liège

La plate-forme « prévention » a eu l'occasion de présenter son travail au congrès francophone de prévention des assuétudes (10-12 mai 2006). Devant un public fourni, René Zaslowsky (trans-AT) et Jean-Félix Savary (GREAT) ont détaillé la démarche et les idées fortes du document. Tous les exemplaires mis à disposition (200) ont été distribués. La dimension du dialogue qui sous-tend la démarche a spécialement été appréciée.

La discussion qui a suivi a permis de mettre en évidence la contribution nécessaire des professionnels de terrain dans la définition des priorités et des lignes d'action dans les politiques publiques.

Plate-forme Alcool : 10ème Journée solidarité : alcool et excès

Le but de la Journée de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool est de sensibiliser la population aux difficultés auxquelles sont confrontées les personnes touchées par l'alcool et leurs proches. Le thème de cette année sera « alcool et excès » et elle aura lieu le 16 novembre 2006.

Le site www.journeesolidarite.ch est à votre disposition en tant que plate-forme d'information trilingue. L'ensemble des informations et des documents est disponible sur le site, ainsi que les formulaires de commande.

Formation

Sortie du programme fordd

Le nouveau programme de formation fordd est sorti. Il a été envoyé aux partenaires en juin 2006. De nombreux exemplaires sont disponibles sur demande au GREAT.

Mandats - Projets

Décision de la CRASS sur le rapport sur le jeu pathologique

Après un report de décision, la Conférence Romande des Affaires Sociales et Sanitaires (CRASS) a finalement pris position sur le rapport élaboré par le GREAT. Les scénarios proposés n'ont malheureusement pas été retenus. Par contre, la CRASS accepte de rendre public le rapport aux personnes qui ont participé à la démarche. Nous invitons donc ceux qui sont intéressés à prendre contact avec le GREAT.

La décision prise s'inspire d'une contre-proposition du canton du Jura, qui s'articule autour d'une volonté claire de laisser la priorité aux actions cantonales, avec un minimum de coordination romande. La prévention est clairement privilégiée par rapport au traitement et au pilotage de la problématique. Il s'agira essentiellement de mettre à disposition des cantons des ressources et des outils qui permettent la mise en place au niveau cantonal des actions de prévention.

Cette décision doit cependant encore être ratifiée par la CRLJ (Conférence Romande des Loteries et Jeux) avant d'entrer en vigueur.

Le Gouvernail

Le Gouvernail est un outil de prévention et de promotion de la santé à l'intention des foyers pour jeunes. Il a été développé par Liliane Galley Antille lors de la formation Fil Rouge « Acteur de prévention ». Le GREAT s'est associé à la LIFAT et l'ISPA pour développer et faire la promotion de ce projet en dehors de son cadre initial (foyer Time-out).

A l'affiche

Le Centre Saint-Martin fête ses dix ans

Le Centre Saint-Martin fête cet automne ses dix ans, en collaboration avec l'AVMCT, l'ASVOPA et le GREAT. Sous l'égide du COROMA, il organise une journée intitulée « Addiction et interdisciplinarité : quels défis pour le futur ? ». Le programme comporte notamment des interventions des Prof. Olivier Amiguet, Jacques Besson et David Le Breton, avec 13 ateliers thématiques, le tout animé par la Dresse Isabelle Gothuey.

Cette journée aura lieu le **5 octobre**, de 9h à 17h15, à l'Hôpital de St-Loup,

EHNV, à Pompaples (VD). Nous encourageons vivement tous nos membres à participer à cette réunion riche en thématiques liées à notre pratique.

Manifestation pour les vingt ans de la Fondation Phénix

La Fondation Phénix organise, pour célébrer ses vingt ans, une journée ouverte le **21 septembre** intitulée « Fondation Phénix : 20 ans de prises en charge dans le domaine des toxicodépendances ». Les cinq centres de la fondation auront l'occasion de présenter leurs activités au réseau professionnel, mais aussi au grand public, aux patients et à leur entourage.

Apprendre les uns des autres III

La troisième journée de l'OFSP consacrée au transfert de savoirs dans le monde des addictions aura lieu **les 27 et 28 septembre** à Berne.

Le programme de la conférence se trouve à l'adresse suivante : www.apprendre-les-uns-des-autres.ch. Depuis ce site, vous pouvez vous inscrire et manifester votre intérêt à présenter un stand d'information ou un poster. Le délai d'inscription a été repoussé au 16 août pour ceux qui seraient intéressés.

Attention ! Changement de date de la journée « Etat des lieux de l'alcoolisme, parlons sans tabou » : 18 janvier 2007

La journée organisée par la plateforme Alcool, initialement prévue le 12 septembre a été reportée au **18 janvier 2007**. Des urgences de plusieurs intervenants, qui n'auraient plus pu nous rejoindre, en sont la cause.